

Assemblée Générale du Bridge Club de Meylan

4 Octobre 2018

Jean-Louis Vigne ouvre la séance à 17 h 30 et souhaite la bienvenue aux 77 membres présents ou représentés.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Renouvellement des mandats d'administrateurs sortants (Christiane Arsenne, Alain Combey, Francelyne Degiuli, Christian Guy, Suzy Le Gorrec, Michel Robin, Jean-Louis Vigne), élection de nouveaux administrateurs
4. Organisation des tournois

1. Rapport moral

Jean-Louis Vigne donne lecture du rapport moral. Il commence par remercier Michel Degiuli d'avoir été un trésorier très efficace pour le club pendant de nombreuses années et le félicite pour avoir été récemment élu Président du Comité Dauphine Savoie de Bridge.

En 2017-2018, les effectifs du club sont restés stables. 19 nouveaux membres ont été accueillis. Le club a eu la tristesse d'enregistrer la disparition de Abraham de Voogd.

Jean-Louis Vigne indique qu'il y a eu une légère baisse de fréquentation en 2017-2018. Cette baisse est liée, entre autres, à l'abondance des compétitions (avec maintenant des quarts de finale pour les compétitions Excellence), ce qui nuit à la participation aux tournois dans tous les clubs. A ce sujet, Pierre Saguet indique que l'accès facilité à la première série avait pour objectif de désengorger les compétitions Honneur. Cela n'a pas été le cas et la FFB compte revoir la politique du classement ainsi que le nombre de compétitions.

Jean-Louis Vigne souligne que le tournoi du vendredi a repris un second souffle grâce au pot de fin de tournoi organisé chaque semaine par des membres différents du club.

Jean-Louis Vigne félicite les 9 équipes d'Interclubs engagées dans ces compétitions et qui ont eu des résultats satisfaisants.

Le rapport moral de l'exercice 2017-2018 est soumis au vote à mains levées de l'Assemblée générale qui l'approuve à l'unanimité.

2. Rapport financier

Le rapport indique un déficit de 2500 € pour l'année et une trésorerie active de 68000 €. Le bilan est annexé au présent procès verbal.

Le rapport financier de l'exercice 2018-2019 est soumis au vote à mains levées de l'Assemblée générale qui l'approuve à l'unanimité.

3. Renouvellement des mandats d'administrateurs sortants (Christiane Arsenne, Alain Combey, Francelyne Degiuli, Christian Guy, Suzy Le Gorrec, Michel Robin, Jean-Louis Vigne) et élection de nouveaux membres

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour une durée statutaire de 3 ans le mandat des administrateurs sortants. Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Jean-Louis Vigne rappelle qu'il reste membre du Conseil d'Administration et au service du club.

L'Assemblée Générale décide de nommer administrateurs pour une durée statutaire de 3 ans Messieurs Séraphin Berthier et Pierre Saguet. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Gestion des tournois

Jean-Louis Vigne rappelle que le club est apprécié par les joueurs extérieurs pour son site agréable et pour la ponctualité des tournois. Cependant, quelques efforts de discipline de l'ensemble des joueurs rendraient la situation encore plus agréable :

- diminution du niveau sonore pendant le jeu: outre le fait que les commentaires sur une donne peuvent donner des indications aux autres joueurs, le bruit est gênant pour les joueurs terminant une donne.
- ponctualité : l'arrivée tardive d'une paire peut perturber l'organisation du tournoi par le directeur du tournoi et pénalise l'ensemble des joueurs. Un certain nombre de joueurs ont pris l'habitude de téléphoner au club en cas de retard. Jean-Louis Vigne les en remercie et souhaite que cette pratique se généralise.
- les conflits potentiels entre joueurs trop rapides ou trop lents ont été limités par l'installation du timer qui donne le temps imparti pour jouer les donnes. Un effort est demandé à chacun pour le respecter.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, l'Assemblée Générale se termine à 18 h 15 pour faire place au buffet organisé par Mmes Alemany, Depierre, Degiuli, Ropert et Mrs Robin et Vigne.

Bridge club de Meylan

Bilan au 31 Août 2018

Actif

Parts SCI	40 000,00
CSL (SG)	14 049,34
SG (cpté courant)	11 091,39
Produits à recevoir (SCI)	2 000,00
points club	1 307,00
Total Actif	68 447,73

Passif

Report à nouveau	62 723,89
résultat de l'exercice	-2 474,73
charges à payer	8198,57
Total Passif	68 447,73